Intervention d'Alain Lambert, sénateur-maire d'Alençon

Inauguration de l'espace aquatique Alencéa

Alençon, le vendredi 30 juin 2000

Mesdames et messieurs les maires de la Communauté urbaine,
Mesdames et messieurs les élus,

Je saluerai tout particulièrement les membres de la Commission chargée de ce dossier de la piscine, qu'a présidée Jacques Esnault, vice-président de la Communauté urbaine. Je saluerai leur travail, leur enthousiasme à mener cette difficile mais exaltante mission.

Je saluerai les talents conjugués de tous les services de l'agglomération, l'ensemble de l'équipe de la maîtrise d'œuvre, les assistants à maîtrise d'ouvrage et les entreprises.

Messieurs les responsables des sociétés Récréa et Dalkia,
Monsieur Jérôme Landon, directeur d'Alencéa, et l'ensemble des personnels,
Mesdames et messieurs.

L'ouverture de la piscine : une étape historique

J'ai souhaité donné un caractère particulier à cette inauguration officielle en la plaçant sous la présidence d'honneur des 19 maires de notre Communauté urbaine.

Le District s'est transformé en Communauté urbaine, en décembre 1996. Grâce à cette transformation, une nouvelle ambition a pu s'affirmer pour notre agglomération. Une ambition qui réponde à l'attente de nos concitoyens dans leur vie quotidienne.

Une ambition qui serve également le développement et la réussite de notre région.

La piscine d'été, Marcel Hébert, était ancienne, elle avait ouvert ses portes en mai 1960. La piscine couverte, Pierre Rousseau, remonte, elle, à la fin de l'année 1969. L'attente des jeunes se teintait légitimement d'impatience.

L'importance de l'investissement (50 millions de francs) n'était à la portée d'aucune des communes prise individuellement, pas même de celle d'Alençon. Ce projet ne pouvait être que l'œuvre de la Communauté urbaine.

Je veux solennellement dire à chaque collègue-maire, à chaque membre du bureau, à chaque conseiller de communauté, à tous les conseillers municipaux des 19 communes, qu'ils peuvent - qu'ils doivent - être fiers de cette première grande réalisation, de cet espace aquatique Alencéa qui ouvrira ses portes le 1er juillet.

La décision de la construire a été officiellement prise en mars 1995, avec une première inscription au budget communautaire et le lancement des études. Cinq ans auront donc été nécessaires pour mener à bien ce projet.

Nous pouvons aujourd'hui admirer cet équipement d'exception. Nous sommes tous frappés par la beauté et la modernité des lieux, le doux contraste des couleurs et

des matériaux employés - le bois, le verre, le métal ...

Un beau paysage verdoyant agrémentera bientôt ce site, proche du cœur de ville et d'équipements comme la patinoire et le parc Elan. La desserte a été facilitée par l'aménagement des horaires des bus ALTO.

La fierté des habitants

Cette piscine était attendue. L'énorme succès des "journées portes ouvertes" l'illustre : plus de 6 000 personnes auront visité l'espace aquatique, mardi et mercredi.

Je souhaite que ce lieu de détente et de loisirs exceptionnel soit celui de tous les habitants de l'agglomération et du pays d'Alençon.

Le Conseil de Communauté l'a souhaité ouverte au plus grand nombre, par des tarifs proches, voire inférieurs, de ceux habituellement pratiqués dans ce type d'équipement.

Alencéa s'adresse à tous, scolaires, sportifs et grand public pour leur proposer les équipements les plus modernes : 1 300 m2 de bassins, un toboggan de 60 m, des équipements de relaxation et des jeux d'eaux.

Elle illustre notre exigence de proposer le meilleur service possible, d'investir dans des équipements de référence.

Elle renforce l'image exceptionnelle de qualité de notre agglomération, et lance un appel à la jeunesse pour que, par la modernité, vive et réussisse notre Communauté urbaine.

Alain Lambert, président de la Communauté urbaine d'Alençon